

CONDITIONS D'ADMISSION

Démarches administratives

- ✓ Un **dossier d'inscription** en **Etablissements et Services pour Personne Adulte en Situation de Handicap** doit être complété et transmis à la Résidence Saint-Michel
- ✓ Une **orientation « foyer de vie »** délivrée par la CDAPH est nécessaire
- ✓ Un **dossier médical** doit être rempli par le médecin traitant ou le psychiatre

Formalisation du projet

- ✓ Après réception du dossier, proposition d'une **visite d'établissement**
- ✓ A l'issue de la visite et après évaluation de celle-ci, une ou deux **journées découvertes** peuvent être proposées
- ✓ Suite à ces dernières, **étude du dossier en Commission d'Admission** qui émettra un avis au projet de vie de la personne et demandera la signature d'un contrat d'accueil

FINANCEMENT

L'accueil de jour est en partie financé par le Conseil Départemental.

Le reste à charge pour la personne accueillie est de
13,33 euros par jour (Janvier 2020)

TRANSPORT

Les transports liés aux arrivées et aux départs à l'accueil de jour sont à la charge des personnes accueillies.

Toutefois elles peuvent demander une **Prestation Compensatrice du Handicap (PCH)** qui permet de prendre en charge une partie des frais liés aux transports

ACCES



COORDONNEES

La Résidence Saint Michel
Kervoanec - 29400 PLOUGOURVEST
02 98 68 01 42
accueil@residence-saint-michel.fr

 **RÉSIDENCE
SAINT-MICHEL**



ACCUEIL DE JOUR

« La Maison de la Magie »
Pour adulte en situation de handicap

PLOUGOURVEST

PRESENTATION

La Résidence Saint Michel est un **Etablissement Public Social et Médico-Social (EPSMS)**, rénové intégralement en 2018, dans un parc arboré et bucolique de plus de 3 hectares.

L'accueil de jour, appelé Maison de la Magie, accompagne actuellement une quinzaine de personnes à hauteur de 5 par jour.

L'accueil de jour s'adresse :



- Aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique stabilisé présentant une certaine autonomie
- Agées de 20 à 60 ans
- Domiciliées :
 - ✓ en habitat collectif post ESAT ou IME
 - ✓ en structure médicalisée ou non
 - ✓ en psychiatrie
 - ✓ au domicile familial ou personnel
 - ✓ en famille d'accueil...

L'accueil de Jour est ouvert 220 jours par an, du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30.



MISSIONS

L'accueil de jour se veut être un lieu :

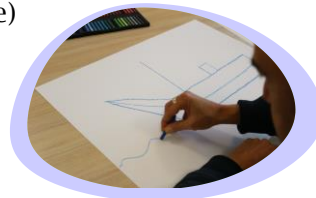
- d'accueil et d'accompagnement personnalisé favorisant le maintien ou le développement de l'autonomie à travers des activités proposées
- d'évaluation et d'orientation en vue de préciser et définir le projet personnalisé des personnes accueillies (ex : préparer l'entrée en foyer de vie...)
- d'écoute et de soutien pour la personne et son entourage
- inscrit dans la vie sociale



EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Plusieurs professionnels interviennent au quotidien à l'accueil de jour :

- ✓ Moniteur éducateur
- ✓ Educateurs spécialisés
- ✓ Accompagnant éducatif et social
- ✓ Psychologue
- ✓ Art-thérapeute
- ✓ Moniteurs d'ateliers - activités
- ✓ Educateurs techniques spécialisés
- ✓ Educateur sportif (activité physique adaptée)



ACTIVITES ET ATELIERS

- **Activité cuisine**
- **Sorties (promenade, culturelles...)**
- **Entretien du patio de l'accueil de jour**
- **Entretien du poulailler**
- **Activité manuelle**
- **Stimulation cognitive**
- **Activité physique adaptée**
- **Atelier ferme pédagogique**
- **Atelier bois**
- **Atelier « petit jardin »**
- **Activité éco-citoyenne**
- **Atelier multi-médias**
- **Atelier intellectuel et créatif**
- **Animation résidentielle**
- **Activité « récup »**
- . . .

